

Paris le 11 mars 2011

Exploitation de bois et travaux en forêt privée française

Premiers résultats d'enquête

RESOFOP a interrogé plus de 3000 propriétaires forestiers privés : 64% des propriétés ont produit des coupes ces 5 dernières années.

La Fédération Forestiers Privés de France et le Centre National de la Propriété Forestière-Institut pour le Développement Forestier ont mis en place un dispositif d'enquête, RESOFOP, qui permet d'interroger un très large panel représentatif des propriétaires forestiers. **RESOFOP s'est intéressé aux 600 000 propriétés de bois de plus de 4 hectares de l'Hexagone**, dont 62% sont des bois de 4 à moins de 10 hectares, 25% des bois de 10 à moins de 25 hectares, et 13% des propriétés forestières d'au moins 25 hectares.

Cette enquête suscite un grand intérêt parmi les propriétaires concernés : **75% se déclarent disposés à être réinterrogés** sur des sujets intéressants la forêt française, particulièrement ceux qui ont des propriétés importantes (88% au delà de 10 hectares de bois).

Caractéristiques de l'enquête

Enquête réalisée par le CREDOC au mois de février 2011 par téléphone auprès de 3081 propriétaires de parcelles boisées.

Tirage de l'échantillon

Les noms ont été tirés aléatoirement à partir des registres du cadastre, pour constituer un échantillon stratifié sur deux critères : la surface de la propriété forestière et la région (hors Corse et outremer).

Sous échantillons

Pour garantir la représentativité des résultats de l'enquête à l'échelle des régions forestières (sur la base de la surface des propriétés), on dispose de 11 sous échantillons comptant un minimum de 280 propriétés par entité régionale retenue.

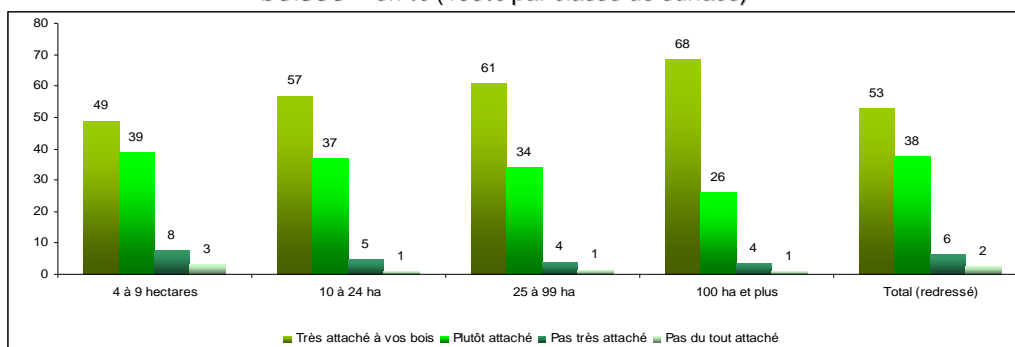
Les résultats de l'enquête sont redressés en fonction de la répartition par classes de surface de l'ensemble des propriétés forestières privées (soit 583 490 selon les sources cadastrales fournies par la Forêt Privée Française).

1/ LES PROPRIETAIRES FORESTIERS SONT TRES ATTACHES A LEUR FORET

Les propriétaires forestiers sont 58% à détenir des parcelles boisées depuis plus de 20 ans (15% seulement depuis moins de 10 ans). La majorité a constitué ce patrimoine boisé par héritage (58% des cas).

De ce fait, la majorité (53%) des propriétaires se déclarent « très attachés » à leurs bois (Graph 1). Seuls 8% n'y sont pas très attachés et une très petite minorité (6%) aimerait se séparer de leurs parcelles boisées (Graph 3).

Graphique 1. Degré d'attachement à la propriété forestière selon la surface boisée – en % (100% par classe de surface) –

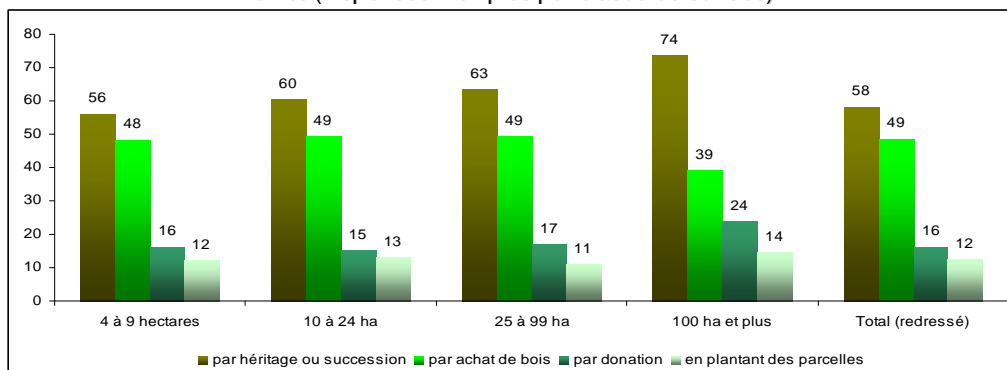


Source : RESOFOP, Crédoc, 2011

2/ LES PROPRIETES PRIVEES DE BOIS SE SONT ACCRUES PAR ACHAT DANS LA MOITIE DES CAS, ET UN TIERS DES PROPRIETAIRES AIMERAIENT ACCROITRE CE PATRIMOINE

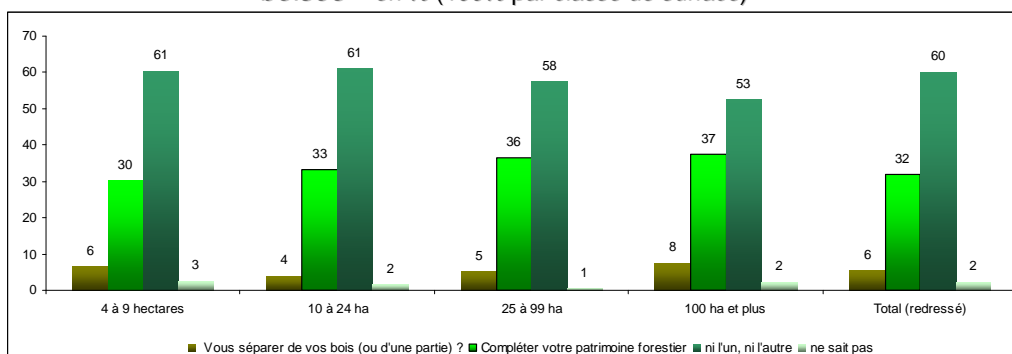
Un propriétaire sur deux (49%) a acheté des parcelles (Graph 2). La plantation de parcelles non boisées reste en revanche minoritaire (12%).

Graphique 2. Mode d'acquisition selon la surface boisée – en % (Réponses multiples par classe de surface) –



Source : RESOFOP, Crédoc, 2011

Graphique 3. Accroître son patrimoine boisé ou s'en séparer selon la surface boisée – en % (100% par classe de surface) –



Source : RESOFOP, Crédoc, 2011

3/ 75% DES PROPRIETES SONT CONCERNEES PAR DES COUPES DE BOIS

Dans 64% des propriétés forestières, des coupes ont été faites au cours des 5 dernières années.

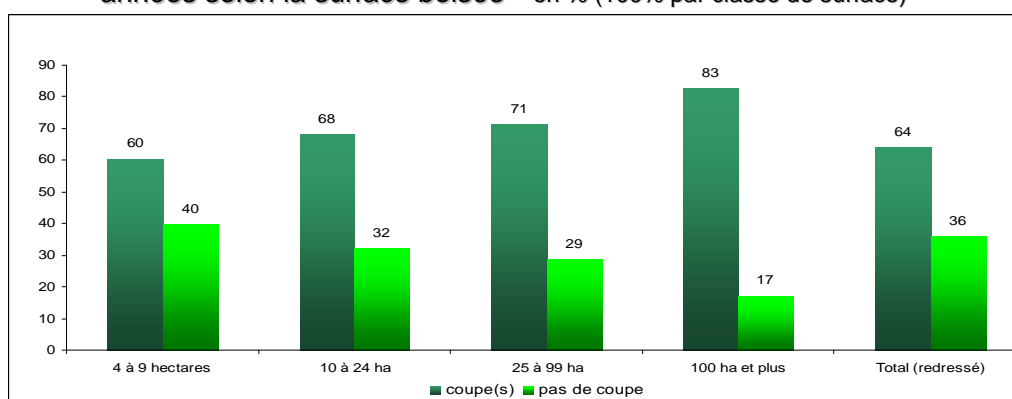
Dans 52% d'entre elles des coupes seront réalisées au cours des 5 prochaines années.

Au total, ce sont 75% des propriétés qui ont produit ou produiront des coupes de bois (72% des petites propriétés et 88% des très grandes).

L'exploitation des forêts augmente avec la taille des propriétés : 60% pour les propriétés de moins de 10 ha, 70% pour les 10-100 ha et 83% pour les plus de 100 ha ont réalisé des coupes de bois ces cinq dernières années (Graph 4).

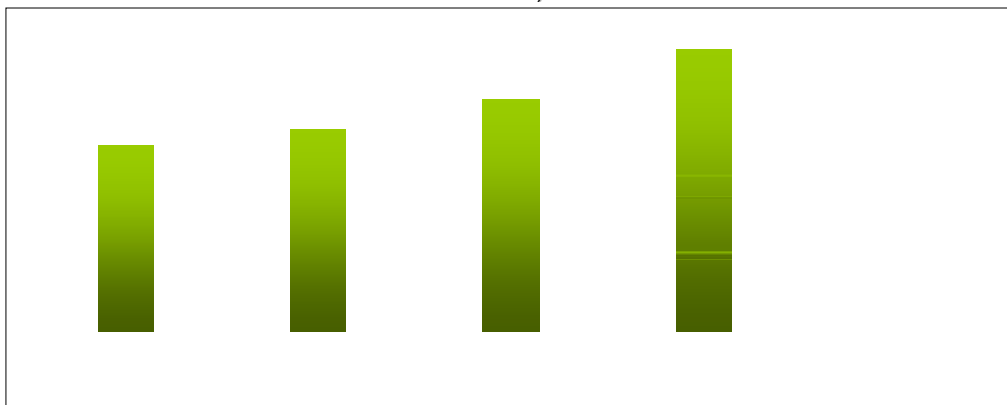
Pour les cinq prochaines années, les prévisions sont relativement du même ordre de grandeur que pour les cinq années passées (Graph 5).

Graphique 4. Les propriétés ayant eu des coupes au cours des 5 dernières années selon la surface boisée – en % (100% par classe de surface) –



Source : RESOFOP, Crédoc, 2011

Graphique 5. Les propriétés dans lesquelles sont prévues des coupes dans les 5 prochaines années selon la surface boisée – en % (100% par classe de surface) –



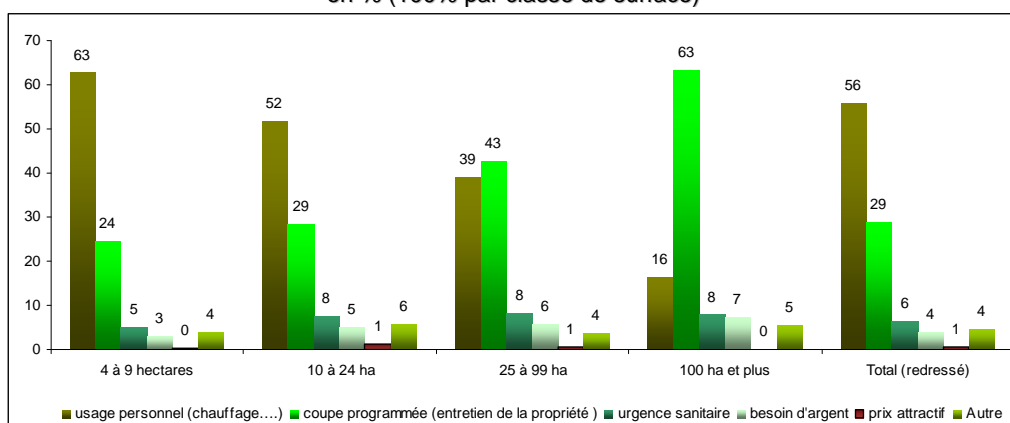
4/ UNE TYPOLOGIE DES MODES DE GESTION DES PROPRIETES FORESTIERES

On peut identifier trois grands types de propriétés forestières.

- Des bois, plutôt de petite surface, exploités strictement pour des besoins personnels ; la moitié des propriétaires font des coupes seulement pour un usage personnel.
- Des propriétés forestières, plutôt de grande taille, gérées dans un souci de mise en valeur et de rentabilité économique ; pour un quart d'entre eux, être propriétaire de bois est « une activité économique ».
- Des bois non exploités : un quart n'ont pas produit de coupes récemment et n'en produiront pas ; la même proportion de propriétaires déclarent ne pas gérer du tout leurs bois.

Dans les propriétés de plus de 25 ha, les coupes sont avant tout réalisées conformément au programme de coupe -Plan Simple de Gestion- (Graph 7). Le besoin d'argent ou un niveau de prix incitatif ne sont que très rarement des ressorts mis en avant pour justifier les coupes (moins de 5% des cas).

Graphique 7. La raison principale des coupes de bois selon la surface boisée – en % (100% par classe de surface) –



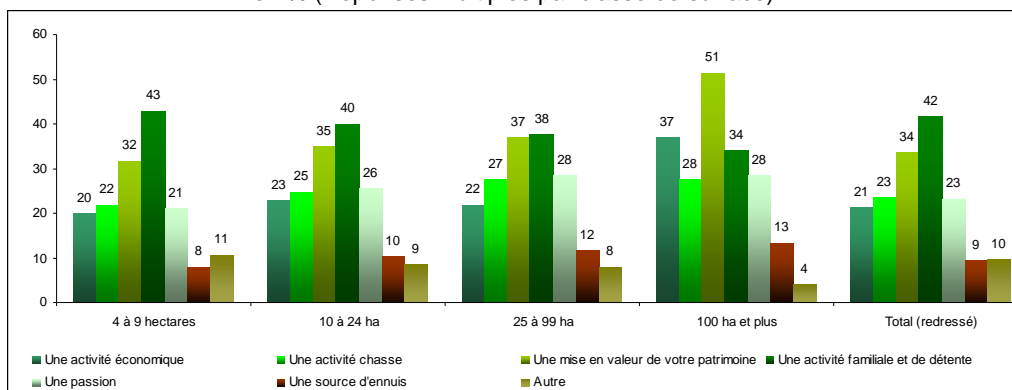
Source : RESOFOP, Crédoc, 2011

Pour beaucoup de propriétaires, le fait de posséder des bois représente un élément important de leur cadre de vie (42% d'entre eux). Mais pour un tiers des propriétaires (34%), et même la moitié de ceux qui ont de grandes propriétés, c'est plutôt quelque chose qui a de la valeur dans leur patrimoine (Graph 8).

La forêt est, pour beaucoup d'entre eux, un espace de détente (42%), voire une passion (23%).

Graphique 8. A quoi renvoie le fait d'être propriétaire de bois selon la surface boisée

– en % (Réponses multiples par classe de surface) –



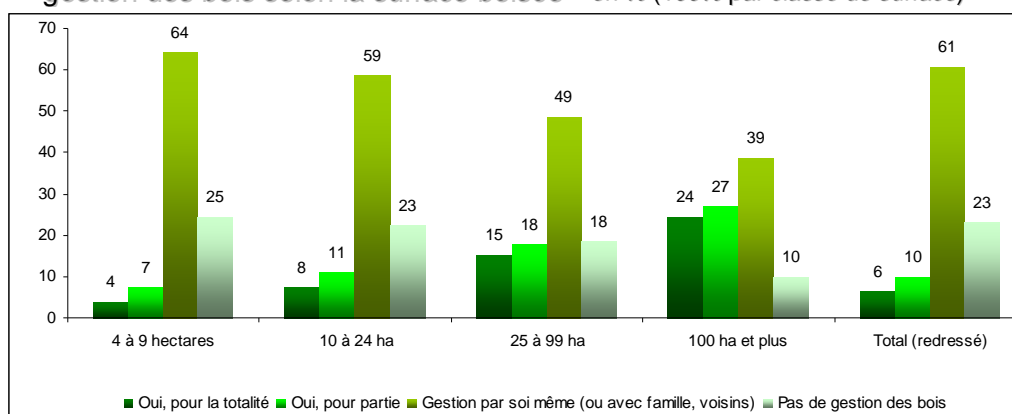
Source : RESOFOP, Crédoc, 2011

Les différences dans les modes de gestion des propriétés résultent en particulier des personnes qui se chargent de leur entretien (Graph 9) :

- 61% des propriétaires gèrent leurs bois par eux-mêmes (64% dans les petites propriétés)
- 10% se font aider (27% dans les propriétés de plus de 100 ha)
- 6% délèguent, surtout dans les grandes propriétés (24% des plus de 100 ha)

Restent 23% qui déclarent ne pas gérer du tout leur bois.

Graphique 9. Les propriétaires qui ont recours à des hommes de l'art pour la gestion des bois selon la surface boisée – en % (100% par classe de surface) –



Source : RESOFOP, Crédoc, 2011

Les personnes que mobilisent les propriétaires pour l'entretien des bois sont dans l'ordre : des techniciens de coopérative ou groupement (dans 36% des cas), des parents du propriétaire (18%), des experts forestiers (17%), des professionnels de la filière (14%), des bucherons (11%).

5/ L'IMPORTANCE DE LA FORMATION ET DE L'APPUI DES TECHNICIENS

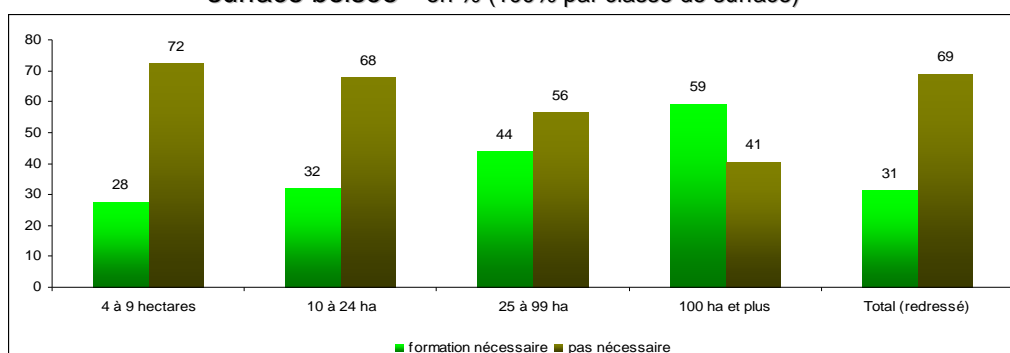
Dans les petites propriétés, plus d'un propriétaire sur quatre (28%) est convaincu du besoin de formation pour gérer la forêt. Dans le cas des grandes propriétés, près de 60% le pensent (Graph 10).

13% des propriétaires forestiers déclarent avoir acquis leurs connaissances forestières par l'intermédiaire du précédent gestionnaire et 19% par le suivi de formation (école forestière et FOGEFOR). Toutefois, l'autoformation est également importante (52% des propriétaires). La lecture de revues spécialisées est citée par 27% (et jusqu'à 38% pour les plus de 100 ha) (Graph 11).

Parmi les autres moyens d'information évoqués :

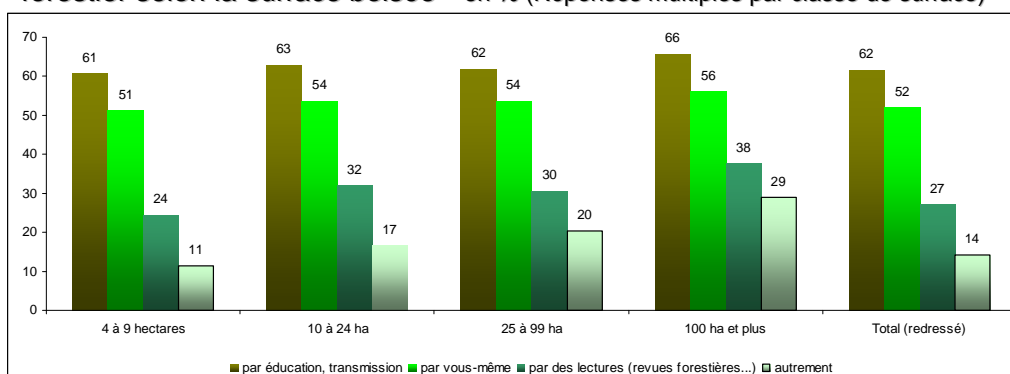
- la participation à des réunions (CRPF, syndicats ou autres organismes forestiers) ;
- le conseiller forestier du CRPF ;
- un professionnel ou un parent qui aide à la gestion de la propriété ;

Graphique 10. La nécessité d'une formation pour gérer ses bois selon la surface boisée – en % (100% par classe de surface) –



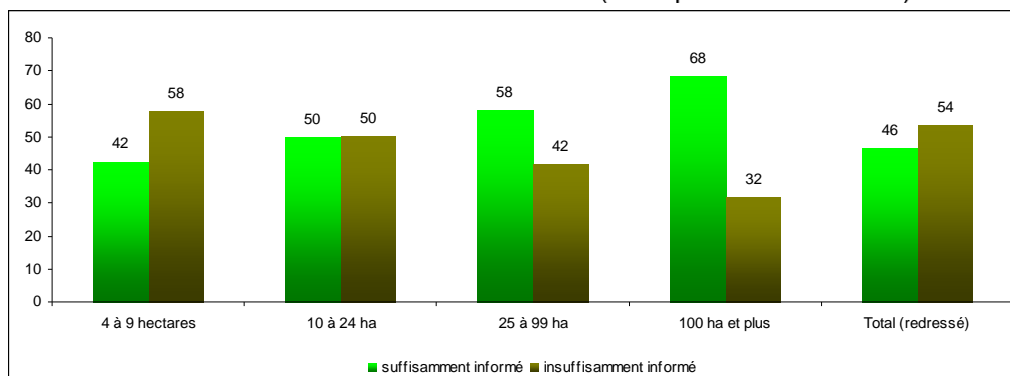
Source : RESOFOP, Crédoc, 2011

Graphique 11. Le mode d'acquisition des connaissances dans le domaine forestier selon la surface boisée – en % (Réponses multiples par classe de surface) –



Source : RESOFOP, Crédoc, 2011

Graphique 12. Le degré d'information sur les techniques et l'environnement forestier selon la surface boisée – en % (100% par classe de surface) –



Source : RESOFOP, Crédoc, 2011

Près de la moitié des propriétaires (46%) estiment être suffisamment informés des techniques et de l'environnement forestier pour engager des opérations de boisement ou reboisement -près de 60% dans les propriétés de plus de 25 ha- (Graph 12).

Et la grande majorité des propriétaires (71%) sauraient comment procéder ou vers qui se tourner s'ils décidaient de réaliser des plantations. Plus de la moitié (57%) confieraient cette opération à un technicien ou une personne de confiance.

6/ TEMPETE, INCENDIE, DEGAT DE GIBIER : LA FORET EST FRAGILE

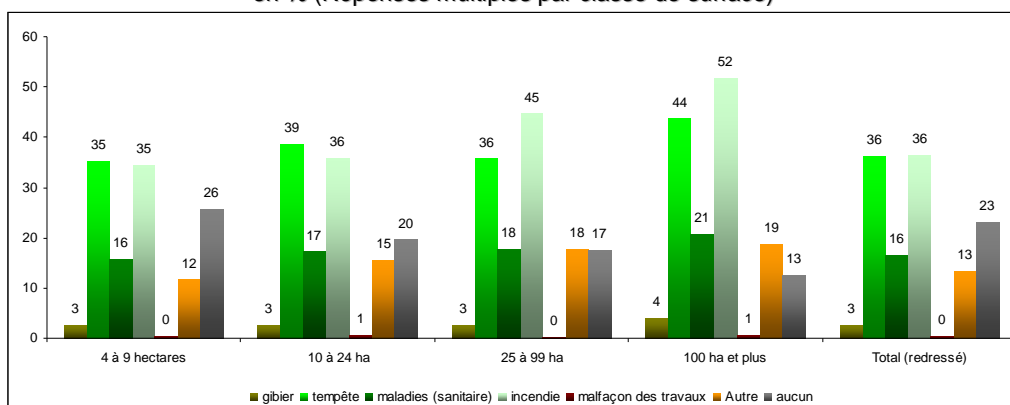
Les trois-quarts des propriétaires craignent de subir des destructions (77%), et ce d'autant plus que leur propriété est importante - 87% pour les plus de 25 ha- (Graph 13).

70% des propriétés ont effectivement déjà subi des dégâts, principalement du fait de la tempête (Graph 14). En revanche, si l'incendie est un risque aussi redouté que la tempête, seules 6% des propriétés l'ont déjà subi.

Un sixième des propriétés ont subi des dégâts de gibier notables (17%).

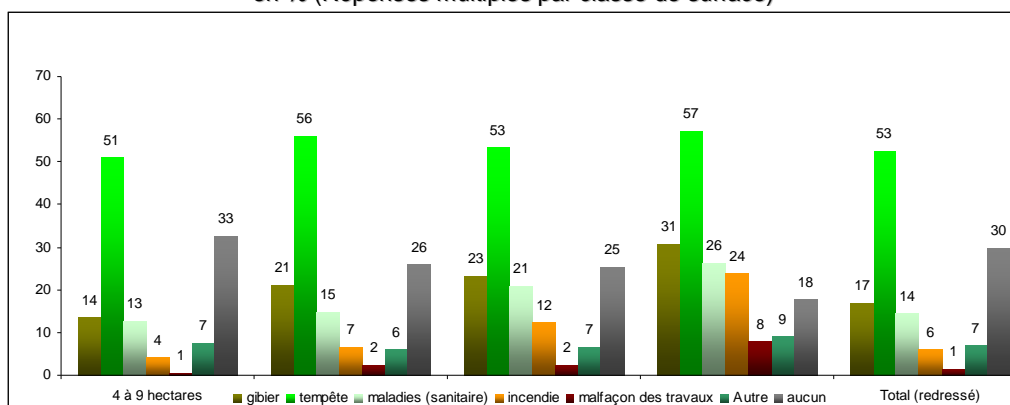
Les grandes propriétés sont logiquement plus exposées au risque d'incendie (24% des plus de 100 ha) et aux dégâts des grands animaux (31% des plus de 100 ha).

Graphique 13. Les risques redoutés selon la surface boisée
– en % (Réponses multiples par classe de surface) –



Source : RESOFOP, Crédoc, 2011

Graphique 14. Les risques réellement subis selon la surface boisée
– en % (Réponses multiples par classe de surface) –



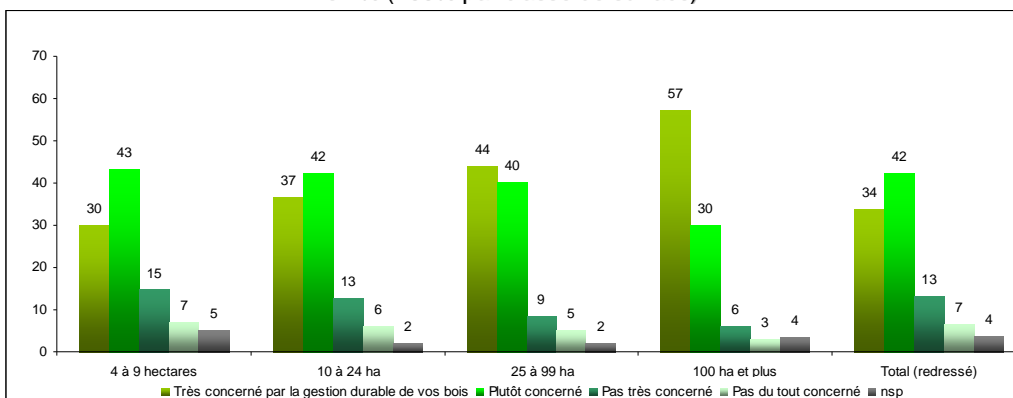
Source : RESOFOP, Crédoc, 2011

21% des propriétaires envisagent de s'assurer vis-à-vis des risques majeurs, incendie et tempête, ils sont même 30% parmi ceux possédant plus de 25 ha de bois.

7/ DES PROPRIETAIRES FORESTIERS ACTEURS DE LA GESTION DURABLE DE LA FORET

Plus fortement impliqués dans la gestion du patrimoine naturel que le reste des Français, les propriétaires forestiers sont nombreux à se sentir concernés par la gestion durable de la forêt (34% se déclarent « très concernés », 42% « plutôt concernés » - Graph 15). Les plus concernés sont ceux qui exploitent de grandes propriétés (57% des plus de 100 ha se disent « très concernés »).

Graphique 15. La sensibilité à la gestion durable selon la surface boisée
 – en % (100% par classe de surface) –

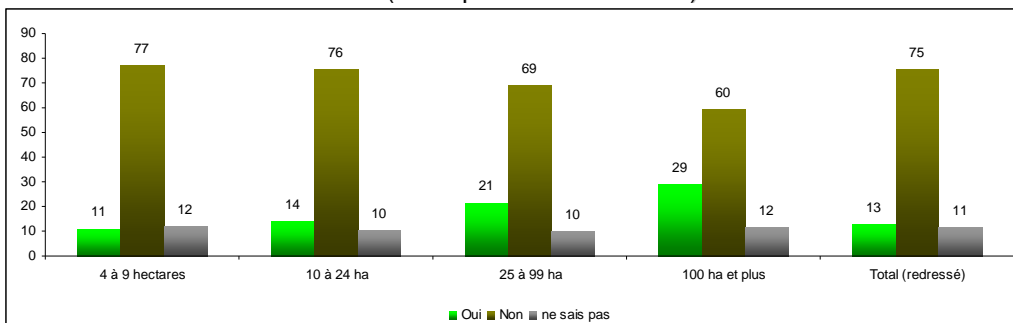


Source : RESOFOP, Crédoc, 2011

Dans les faits, 13% des propriétés de bois sont concernées par une réglementation environnementale (Natura 2000, site classé, PNR...) : de 11% pour les petites propriétés, à 29% pour les plus grandes (Graph 16).

Pour ceux qui sont concernés, c'est d'abord une contrainte (27% le pensent), surtout pour les grandes propriétés (42%), avant d'être une opportunité (19%). Néanmoins la majorité estime que ça ne change rien pour eux (54%).

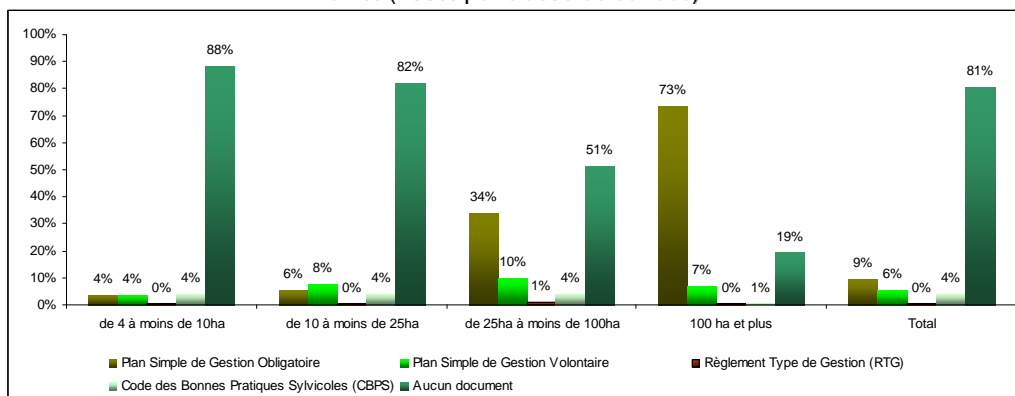
Graphique 16. Les propriétés concernées par une réglementation environnementale (Natura 2000, site classé, PNR...) selon la surface boisée
 – en % (100% par classe de surface) –



Source : RESOFOP, Crédoc, 2011

Les propriétés qui font l'objet d'un document de gestion durable sont très minoritaires quand elles comptent moins de 25 ha (14%) et largement majoritaires quand elles comptent plus de 100 hectares (81%) (Graph 17).

Graphique 17. Les documents de gestion durable selon la surface boisée
– en % (100% par classe de surface) –



Source : RESOFOP, Crédoc, 2011

8/ L'IMPORTANCE ACCORDEE AU RENOUVELLEMENT DE LA FORET

La très grande majorité des propriétaires est convaincue de la nécessité de renouveler la forêt (81%). Pour autant :

- 26% estiment que cela requiert des travaux trop coûteux ;
- et 14% des opérations trop compliquées. (Graph 18).

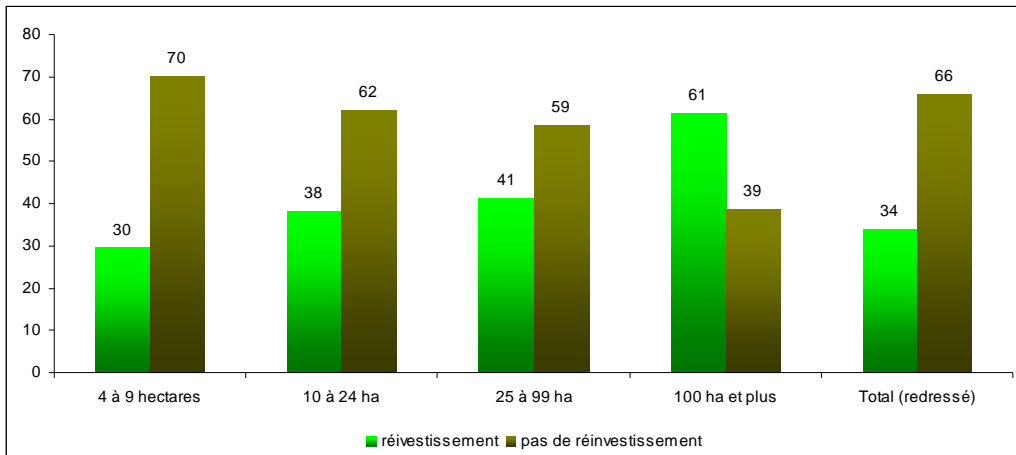
Ceux qui estiment que c'est une opération importante à mener (61%), le justifient :

- d'abord comme une nécessité pour le maintien de la forêt (80%) ;
- ensuite pour valoriser la forêt (54%).

Graphique 18. Nécessité du renouvellement (régé

Concrètement, après une coupe, un tiers des propriétaires réinvestissent dans leurs bois (34%), cette part atteignant 61% dans les grandes propriétés (plus de 100 ha).

Graphique 19. Réinvestissement dans la forêt après une coupe de bois selon la surface boisée
– en % (100% par classe de surface) –

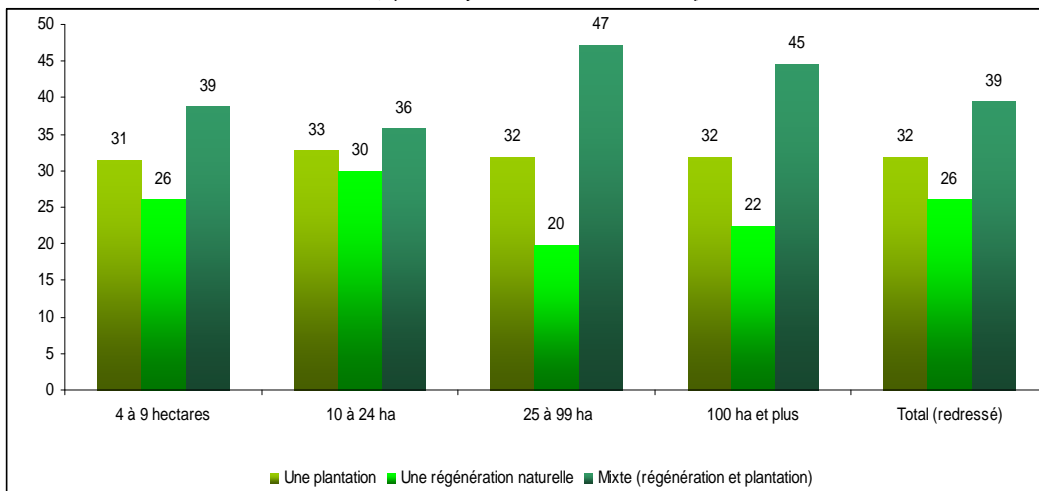


Source : RESOFOP, Crédoc, 2011

Après une coupe, ceux qui réinvestissent dans la forêt pratiquent :

- un mixte régénération naturelle et plantation (39%) ;
- des plantations nouvelles (32%) ;
- de la régénération naturelle seulement (26%).

Graphique 20. Travaux après une coupe de bois selon la surface boisée
– en %, (100% par classe de surface) –



Source : RESOFOP, Crédoc, 2011

Ceux qui privilégient la plantation avancent comme premières raisons :

- le choix de plants de qualité plus productifs (49% des réponses) ;
- un changement d'essences (44%).

Ceux qui privilégient la régénération naturelle, le justifient d'abord :

- parce que les essences locales sont mieux adaptées aux risques naturels (68%) ;
- parce que les peuplements existants sont de bonne qualité (45%) ;
- parce que c'est moins coûteux que la plantation (40%).

* * *

Cette enquête a été réalisée par téléphone au cours du mois de février 2011 auprès de 3081 propriétaires forestiers sur toute la France.

En mai 2011, nous publierons le rapport détaillé de l'enquête avec les données par régions ou entités régionales et classes de surface.

<p>Bruno MARESCA Directeur de Recherche, responsable du Département Evaluation des Politiques Publiques</p>	<p>Olivier PICARD Chef de service Recherche et Développement</p>	<p>Eric TOPPAN Adjoint au Directeur Général Chargé des Affaires Economiques</p>
<p>CREDOC 142 rue du Chevaleret 75013 Paris</p>	<p>IDF / CNPF 47 rue de Chaillot 75116 PARIS</p>	<p>FORESTIERS PRIVES de FRANCE 6 rue la Trémoille 75008 PARIS</p>